

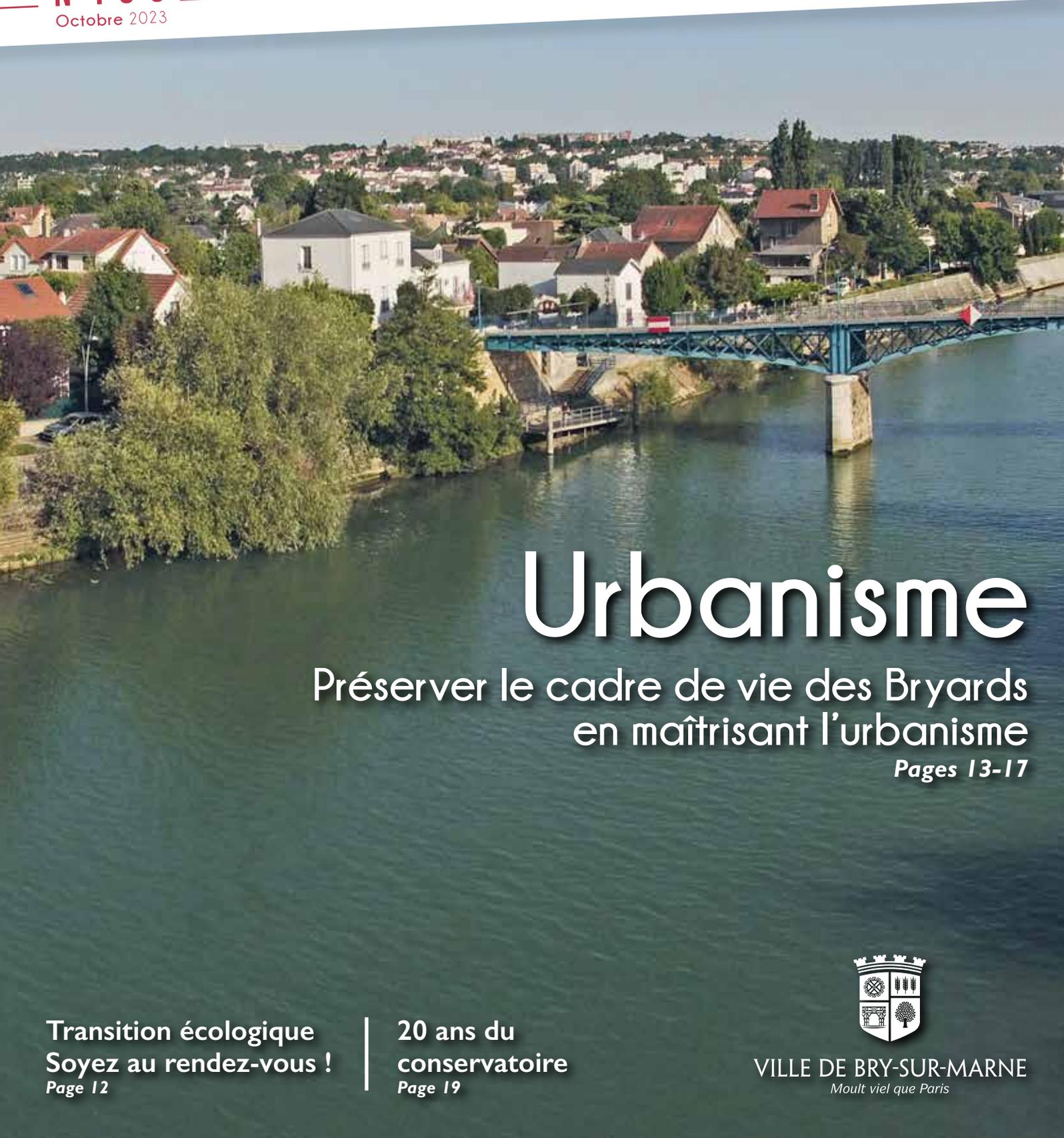
La Vie à Bry

le magazine de votre ville



N° 499
Octobre 2023

brysurmarne.fr -  -  - 



Urbanisme

Préserver le cadre de vie des Bryards
en maîtrisant l'urbanisme

Pages 13-17

Transition écologique
Soyez au rendez-vous !
Page 12

20 ans du
conservatoire
Page 19



VILLE DE BRY-SUR-MARNE
Moult viel que Paris

CÉRÉMONIE DES BACHELIERS MÉRITANTS



« C'est avec plaisir que nous organisons, pour la 1^{ère} fois à Bry, une cérémonie en l'honneur des bacheliers (filieres générales et professionnelles) ayant obtenu des résultats remarquables ! Cette cérémonie sera désormais annuelle comme de nombreuses autres villes. »

Charles ASLANGUL
Maire de Bry-sur-Marne

Édito du Maire

« Diverses actualités automnales »



Charles ASLANGUL
Maire de Bry-sur-Marne
Vice-président du Territoire
Conseiller Métropolitain

Madame, Monsieur,
Chers Bryards,

Maintien du gel des impôts locaux

De nombreuses villes, face à la crise énergétique et l'inflation, ont massivement augmenté la taxe foncière pour parvenir à boucler le budget communal. Et ce, en plus de l'augmentation mécanique votée par le Parlement, à l'initiative du Gouvernement, avec une revalorisation des bases de la taxe foncière à hauteur de 7,1%. Comme l'a rappelé récemment le Président de la République, des villes ont fait le choix de ne pas augmenter leur impôt en plus de cette revalorisation imposée par l'État, Bry en fait partie.

Dans ce contexte, alors que les propriétaires bryards reçoivent en ce moment leur taxe foncière, chacun aura remarqué que la Ville de Bry n'a pas augmenté son taux communal !

Il faut mesurer que la Ville a compensé une hausse liée à la crise de près de 2 190 000€ des dépenses (énergies, inflation, revalorisations indices fonctionnaires) sans augmenter les impôts. Pour préserver le pouvoir d'achat des familles bryardes en période inflationniste, nous avons décidé, comme depuis 2020, de maintenir le gel des impôts locaux en équilibrant le budget

par une stricte maîtrise des dépenses. Nous espérons pouvoir maintenir ce gel des impôts locaux aussi longtemps que possible si la crise reflue et redonne de l'oxygène aux budgets communaux.

Récentes délibérations du Conseil municipal

- Création d'une brigade cynophile avec deux maîtres-chiens qui intègrent notre Police municipale. **Promesse tenue !**
- Soutien au projet commémoratif des anciens combattants qui consistera à mettre un drapeau tricolore sur chaque tombe de soldat français mort pour la France à l'occasion du 11 novembre.
- Vote solennel du maintien du stationnement gratuit dans tout Bry (une des rares villes en Île-de-France encore gratuite !) et, face à la décision de la Ville de Noisy-le-Grand de rendre payant tout le stationnement aérien côté Noisy à proximité de la gare du RER A, priorisation des Bryards sur le parking du RER A (saturé et occupé par beaucoup de non-Bryards) avec une réglemmentation au profit des Bryards avec 1€ symbolique par jour contre 35€ pour les non-Bryards. **Promesse tenue !**

- Convention pour le lancement des travaux consistant à créer un parc arboré de 1,3 hectares dans les hauts de Bry rue Léon Menu. **Promesse tenue !**

- Création, comme de nombreuses villes, d'une cérémonie de récompenses pour les bacheliers (filiales générales et professionnelles) méritants ayant obtenu la mention Très Bien ou Bien. **Promesse tenue !**

- Création d'une nouvelle crèche en délégation de service public avec 18 berceaux dans les Hauts de Bry aux Terrasses de Bry (collectif du haut du boulevard Pasteur). **Promesse tenue !**

- Lancement du marché de travaux relatif à la transformation de l'école Paul Barilliet (agrandissement ou reconstruction totale) pour augmenter ses capacités d'accueil et répondre aux dernières normes écologiques. **Promesse tenue !**

Le travail à votre service et du bien-vivre à Bry continue, en avant !

L'agenda du Maire

109 réunions et rendez-vous dont :

Vendredi 1^{er} septembre : Déjeuner des maires
• Point Budget supplémentaire

Lundi 4 septembre : Rentrée scolaire école Barilliet

Mercredi 6 septembre : Comité de pilotage
réhabilitation Pavillon Mentiennne • Permanence du Maire

Vendredi 8 septembre : Goûter des seniors • Barbecue
des Présidents d'associations

Samedi 9 septembre : Forum des associations •
Inauguration du restaurant « Au Village »

Lundi 11 septembre : Émission « À votre service »
Radio France Bleu Paris • Préparation du Conseil Municipal
du 25/09/2023 • Réunion formation spécialisée (ex CHS)
Comité Social Territorial

Mardi 12 septembre : Comité de rédaction de *La Vie à Bry*

Mercredi 13 septembre : Obsèques René CHAMBERT
• Présentation des enjeux de la réforme de la gestion en
flux des logements sociaux

Vendredi 15 septembre : Réunion sur le budget supplé-
mentaire 2023 et le budget primitif 2024 • Marché nocturne

Samedi 16 septembre : Nouvel an Juif

Lundi 18 septembre : Comité de pilotage schéma
directeur sur les obligations du décret tertiaires pour la
diminution des consommations d'Énergie

Mardi 19 septembre : Forum RH

Mercredi 20 septembre : Tour de ville mensuel avec les
services techniques

Vendredi 22 septembre : Conseil d'Administration du
CCAS

Samedi 23 septembre : 90 ans club de foot FC Bry

Dimanche 24 septembre : Brocante • Dépistage du
diabète par le Lions Club et opération roses jaunes pour
Alzheimer • Élections sénatoriales

Lundi 25 septembre : Conseil Municipal

Mardi 26 septembre : Réunion UCAB

Mercredi 27 septembre : Signature promesse de vente 10
rue Daguerre • Réunion mensuelle avec la Police Municipale

Judi 28 septembre : 10^e comité de pilotage de la gare
Villiers-Champigny-Bry et de suivi des travaux du GPE

Focus sur



Barbecue des Présidents d'association

Le vendredi de la rentrée
s'est tenue la tradition-
nelle soirée des prési-
dents des associations.
Lors de ce repas, Mon-

sieur le Maire et son équipe municipale ont tenu à remercier
l'ensemble de ces bénévoles qui font vivre le riche tissu as-
sociatif de Bry. Leur travail du quotidien permet aux Bryards
de se distinguer par des exploits sportifs, de la création artis-
tique ou encore au travers d'actions sociales.

Goûter des seniors

Temps convivial offert aux
Bryards, le goûter des se-
niors réunit toujours plus
d'inconditionnels. L'occa-
sion pour les Bryards de
se retrouver après l'été,
de continuer à tisser du
lien social mais aussi de
partager un moment avec
Charles Aslangul, Maire de
Bry-sur-Marne, Véronique
Chevallard, adjointe au
Maire déléguée aux Fêtes
et animations, Béatrice
Mazzocchi, adjointe au
Maire déléguée au Social
et Valérie Rodd, conseil-
lère municipale déléguée
aux Seniors.



90 ans du club de foot

Fondé en 1933, le Foot-
ball Club de Bry a sou-
haité fêter dignement
ses 90 ans. Pour cette
occasion, une exposition
rétrospective avait été

installée au Parc des Sports. Un match d'exhibition s'est
joué mais le clou du spectacle fut l'affrontement entre le
Variété Club de France et les anciens licenciés du club dont
le coup d'envoi a été donné par Monsieur le Maire. Tout
un symbole, puisque le Variété Club de France a été créé à
Bry-sur-Marne et fut durant de nombreuses années leur lieu
d'entraînement.



13



11



21



19



12

p.6 - Vos instants Bry

p.8 - En bref

Atelier petite enfance
Accompagnement à la parentalité
Ateliers pâtisserie
Spectacle Anima
Noël des enfants
Collecte de denrées
Vieillir ensemble, une chance à cultiver
Les permanences des créateurs
d'entreprise
Don du sang

p.10 - Actualités

Boutique éphémère : les rendez-vous du mois d'octobre
Ils s'installent à Bry
Cyril Roeser, où l'art de multiplier les plantes du jardin !
Rencontre avec Julien Ramplin
Installation du premier PAV
L'Espace emploi

p.13 - À la Une

Préserver le cadre de vie des Bryards en maîtrisant l'urbanisme

p.18 - Événement

Octobre Rose
20 ans du conservatoire
10 ans de Sweetecig

p.20 - Jeunesse

Conseil Municipal des jeunes
L'Espace Co
Cérémonie aux bacheliers bryards méritants 2023

p.21 - Sport

Un Bryard représentera la France en pentathlon moderne aux JO 2024
Serge Collinet, un professeur pas comme les autres !

p.23 - La parole aux élus

p.25 - Agenda

p.26 - De vous à nous

p.27 - Infos utiles

La Vie à Bry - octobre 2023 - n° 499 - Édité par la Ville de Bry-sur-Marne

1, Grande rue Charles de Gaulle 94360 Bry-sur-Marne

Tél. : 01 45 16 68 00 - Courriel : mairie@bry94.fr

Directeur de la publication : Charles ASLANGUL

Adjoint au Maire délégué à la communication : Christophe ARZANO

Directrice de la communication : Delphine ABECASSIS

Rédaction : Delphine ABECASSIS - Sandra MARTINS - Marion DUROSIER

Photos : service communication, Julien LABROSSE, GM Productions,

Vincent GUIONET, 123rf, Unsplash

Maquette : service communication / Réalisation : Isabelle VIÉNOT

Distribution : Privilège et communication

Impression : RAS - Numéro tiré à 9 000 exemplaires

Toute reproduction interdite (y compris sur Internet) sauf autorisation expresse.

Document imprimé avec des encres végétales sur papier issu de forêts gérées durablement.



VILLE DE BRY-SUR-MARNE
Moult viel que Paris

Vos instants **Bry**



Marché nocturne
Vendredi 15 septembre - Marché de Bry



Forum des associations
Samedi 9 septembre - Gymnase Félix Faure



Le Forum des Associations a réuni en nombre les Bryards venus rencontrer les associations locales
Samedi 9 septembre - Parvis de l'Hôtel de Ville



Lancement de la saison culturelle animé par Virginie Pradal, élue à la Culture, accompagnée d'Olivier Zaninetti, élu à la Petite Enfance et à l'Enfance, Bruno Poignant, élu aux Finances et Personnel communal, Didier Khoury, élu aux Anciens combattants et aux Commémorations ainsi qu'Anne-Sophie Duguay, conseillère municipale
Samedi 16 septembre - Théâtre de Bry



Rentrée scolaire à l'école élémentaire Paul Barillet - Monsieur le Maire accompagné d'Olivier Zaninetti, élu à la Petite Enfance et à l'Enfance
Lundi 4 septembre



Barbecue des présidents d'association
Vendredi 8 septembre



22^e Foulées Bryardes
Dimanche 17 septembre - Hôtel de Ville



79^e anniversaire de la Libération de Bry
Samedi 26 août



22^e Foulées Bryardes
Dimanche 17 septembre - Départ devant l'Hôtel de Ville



Nos seniors étaient invités au traditionnel goûter
Garden Party organisé par la Ville
Vendredi 8 septembre - Hôtel de Malestroit

PETITE ENFANCE

Ateliers du mois

- **Éveil musical (moins de 4 ans)**
Mardi 3 octobre de 14h30 à 16h
- **Portage (futurs parents et parents)**
Mardi 10 octobre de 14h30 à 16h
- **Rencontres parents** sur le thème du « sommeil » (futurs parents et parents)
Lundi 16 octobre de 19h30 à 21h

Les ateliers se déroulent au 12 bis rue du colombier. Inscriptions par mail à atelier-petite-enfance@bry94.fr



ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

Parents et futurs parents



Si vous souhaitez échanger et partager avec d'autres familles, rejoignez-nous en présence de vos enfants de moins de 4 ans. Cet espace gratuit, anonyme et confidentiel est un lieu chaleureux et bienveillant pour recevoir un réel soutien et un accompagnement à la parentalité.

Ouvert tous les mercredis de 9h à 12h et de 15h à 18h au 12 bis rue du colombier, sans inscription !



PETITE ENFANCE

Ateliers pâtisserie

Les structures petite enfance ont à cœur de proposer différents ateliers aux enfants permettant d'éveiller les sens et le développement psychomoteur, social et cognitif des tout-petits.

L'atelier pâtisserie est l'une des propositions éducatives mise en œuvre avec les enfants, de 18 mois à 3 ans, imaginé par les équipes du service petite enfance. Ce projet permettant de développer les différents sens des enfants, et le langage, est l'occasion de passer un moment convivial en petits groupes.

En effet, la pâtisserie met les sens des enfants en éveil : le goût (sucré, salé, acide, amer...), le toucher (chaud, froid, collant...), la vue (couleurs...). Elle permet ainsi de découvrir le monde qui les entoure. L'atelier

pâtisserie favorise le développement de la motricité fine, en cassant, mélangeant, versant... Les enfants vont également découvrir de nouvelles textures, des aliments sous leur forme brute et créer leurs premières expériences « chimiques » par la transformation des aliments et découvrir les mathématiques par les quantités, portions et mesures.

Grâce à cet atelier, les enfants appréhendent les règles de vie de la collectivité et du partage : en attendant son tour, en s'entraînant pour tenir le saladier... Confectionner une pâtisserie favorise également l'autonomie des enfants dans les actions menées (mélanger, tourner, verser, nettoyer...), les valorise et affine « l'estime de soi ». En respectant

SPECTACLE PETITE ENFANCE

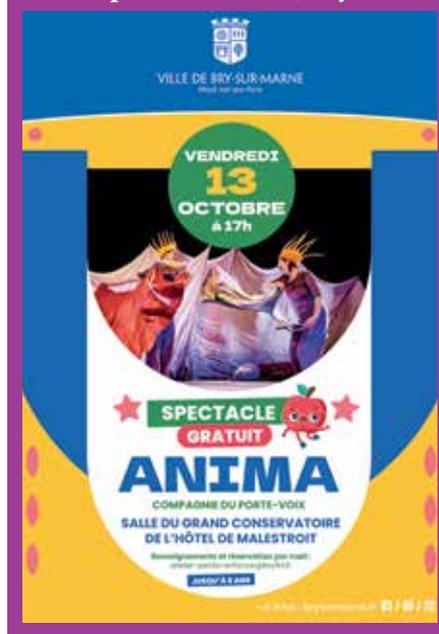
Anima

Le spectacle « ANIMA », représenté par la compagnie du Porte-Voix, est organisé le **vendredi 13 octobre à 17h**, dans le grand salon Anne Robert-Cambresy de l'hôtel de Malestroit.

Il est accessible aux enfants à partir de 6 mois jusqu'à 6 ans.

Spectacle gratuit

Sur réservation par mail : atelier-petite-enfance@bry94.fr



le protocole sanitaire, l'enfant prend plaisir à faire seul avec l'accompagnement du professionnel. Une fois les réalisations cuites, c'est un moment convivial et de partage qui prend place par la dégustation.

Tout au long de l'année, des ateliers pâtisseries seront proposés pour les tout-petits.

CCAS

Noël des enfants

Des cartes cadeaux sont offertes par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour les jeunes bryards âgés de moins de 17 ans et résidant dans la commune depuis plus de 6 mois, sous certaines conditions de ressources. Pour pouvoir bénéficier de cette carte cadeau, vous devez vous présenter au CCAS muni des justificatifs de domicile

de moins de 3 mois, de ressources (revenu mensuel, attestation de paiement CAF, avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021) et livret de famille, **avant le 15 novembre 2023**. Cette aide est attribuée aux familles dont les revenus mensuels sont inférieurs au barème établi par le Fonds Solidarité Habitat (tableau ci-dessous) :

Nombre d'enfants	Revenus mensuels personne isolée	Revenus mensuels ménage
1	< 1 464 €	< 1 756 €
2	< 1 756 €	< 2 049 €
3	< 2 049 €	< 2 342 €
4	< 2 342 €	< 2 635 €
5	< 2 635 €	< 2 927 €
Par enfant supplémentaire	< 273 €	

SOLIDARITÉ Collecte de denrées

Vendredi 6 octobre à partir de 14h et samedi 7 octobre toute la journée, l'épicerie solidaire *Le Colibry* sera présente dans votre Intermarché de Noisy-le-Grand pour sa prochaine collecte de denrées alimentaires et de produits d'hygiène.

Votre générosité est un énorme soutien pour l'action que mène *Le Colibry*.
5 rue Félix Faure, 94360 Bry-sur-Marne - 06 27 93 80 40



SEMAINE BLEUE

Vieillir ensemble, une chance à cultiver !

Du 2 au 8 octobre, se tient la nouvelle édition nationale de la Semaine Bleue qui met à l'honneur les seniors afin de valoriser la place de nos aînés dans notre société et l'importance des liens entre les générations. Programme de cette édition 2023 sur le thème « Vieillir ensemble, une chance à cultiver ! » :

- **Karaoké** / Fondation Favier

Lundi 2 octobre de 15h30 à 17h30

- **Scrabble** / EHPAD des Pères Blancs

Mercredi 4 octobre de 15h à 16h

Avec la participation de l'Espace Co

- **Animation « Les gestes qui sauvent »**

Vendredi 6 octobre de 14h à 17h

Hôtel de Ville (salle des commissions)

3 groupes de 8 personnes max

Inscriptions et renseignements auprès du CCAS
au 01 45 16 68 00 ou par mail social@bry94.fr



DON DU SANG

Je donne mon sang, je sauve des vies !

Rendez-vous pour une collecte de sang le **dimanche 8 octobre de 9h30 à 14h30** à l'Hôtel de Ville.

Inscriptions :
<https://dondesang.efs.sante.fr>



VIE LOCALE

Les Permanences des créateurs d'entreprises

Dans le cadre d'un partenariat avec le Territoire Paris Est Marne&Bois, des permanences sont proposées avec un conseiller pour accompagner les créateurs d'entreprises à développer et/ou concrétiser leur projet.

La prochaine permanence aura lieu le **jeudi 19 octobre**. Horaires en fonction des rendez-vous.

Inscriptions auprès du service Vie économique et associative par téléphone 01 45 16 68 00 ou par courriel à vie-economique-associative@bry94.fr

BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

Les rendez-vous du mois d'octobre

Du 10 au 22 octobre

• Cécile, une fille en aiguille

Cécile, une fille en aiguille, crée des sacs à main et des accessoires en simili cuir qu'elle personnalise. Elle customise des vestes en jean et crée de nombreux accessoires tels que des trousseaux, des carrés démaquillants, des étuis à bijoux et des manteaux pour chiens qui sont faits main.

  cecile une fille en aiguille

<https://www.cecileunefilleenaiguille.com/>



• Julie Gassmann bijoux



Créatrice de bijoux intemporels pour hommes et femmes : colliers, bracelets, boucles d'oreilles, bagues et chaînes de cheville...

Une alliance de mini-séries et de pièces uniques en pierres fines.

  Juliegassmannbijoux

<https://www.juliegassmannbijoux.fr>

Du 24 octobre au 5 novembre

• An Tâm

An Tâm vient d'Hanoï pour présenter en France des produits artisanaux du Vietnam. Vous aurez la possibilité de découvrir de nombreux objets et accessoires de mode telles que des éventails, écharpes, foulards, peignes et beaucoup d'autres qui sont exclusivement réalisés par des artisans vietnamiens. ■



ILS S'INSTALLENT À BRY

Hypnothérapeute

Diplômé de l' A.R.C.H.E, plus grande école d'Hypnose d'Europe, José Ribera vous accompagne en toute bienveillance pour mieux vous reconnaître dans votre sensibilité, en accueillant vos émotions ; afin de dépasser les peurs du rejet, de l'abandon et vous aider à prendre ou retrouver votre juste place ; afin de penser autrement les blessures émotionnelles du passé et vous en libérer ; pour vous permettre de faire le deuil de certaines situations ou personnes lorsque celles-ci deviennent trop présentes dans votre quotidien et tant d'autres sujets pour lesquels l'hypnose ericksonienne saura vous apporter un accompagnement personnalisé.

9 impasse des Cerisiers

Renseignements et rendez-vous :

www.hypn0se.net

 07 45 14 95 43

 jribera.hypno@gmail.com

Groupe CORUS

Le groupe CORUS accompagne, vers une transformation digitale raisonnée et à leur rythme, plus de 200 clients (banques, mutuelles, assurances, établissements de santé, bailleurs sociaux...) pour la production de leurs courriers sortants, papier et numérique. Les courriers traités sont des relevés de comptes, des décomptes de prestation, des factures, des cartes Tiers Payants, des mises en demeure... Le groupe a lancé récemment une plateforme web <https://www.mysendingbox.fr/> qui permet de s'affranchir d'une production interne des courriers quotidiens, plateforme utilisée particulièrement pour la gestion des envois recommandés.

Contact : Jean-Pierre TRAVAIL,

43 rue François de Troy

 06 03 15 85 67

 jp.travail@corus.fr

<https://www.corus.fr/>

Clément TECHER :

Mandataire d'assurance AXA

L'empathie au cœur, l'exigence en tête Optimiser la gestion de votre patrimoine ? Préparer vos projets ? Être soutenu en cas de coup dur ? Axa vous propose, particulier comme professionnel, de vous mettre en relation avec les meilleurs spécialistes AXA pour vous protéger à travers des solutions adaptées à vos besoins en épargne, retraite, prévoyance et santé.

Pour vous accompagner dans vos choix, Axa privilégie le conseil et la proximité en venant directement à votre rencontre.

12 place de La Fontaine

 07 60 37 70 62

Vous débutez une nouvelle activité sur Bry ? C'est avec plaisir que nous publierons votre annonce. Contactez dès maintenant le service vie économique au **01 45 16 68 00 - mairie@bry94.fr**

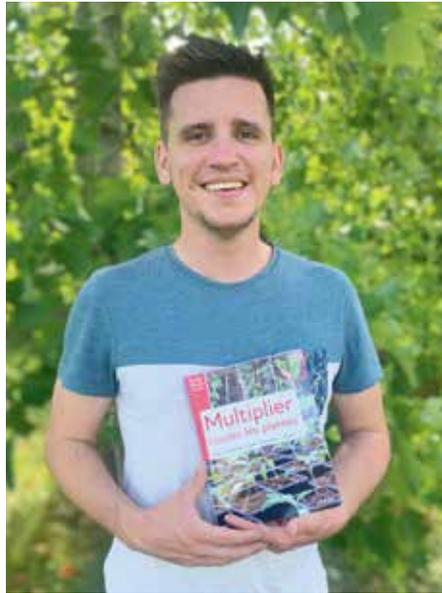
LITTÉRATURE

Cyril Roeser, où l'art de multiplier les plantes du jardin !

Ce jeune paysagiste d'origine Bryarde a écrit un livre dans lequel il vous apprend à entretenir et densifier les végétaux dans votre jardin.

Passionné il l'est. À n'en pas douter. Cyril Roeser est à 25 ans un jeune concepteur paysagiste, formé à l'École d'horticulture Dubreuil et fraîchement diplômé de l'École du Paysage de Versailles. Il a grandi à Bry-sur-Marne, dans un quartier pavillonnaire entouré d'une « belle densité en végétal », comme il aime l'évoquer, entre Bords de Marne, parcs, jardins et majestueux arbres centenaires. Un paysage qui l'a marqué et qui nourrit aujourd'hui encore sa réflexion.

« J'aime les plantes et plus largement le vivant. Et j'ai réalisé durant mes études qu'entretenir un jardin pouvait être très coûteux. J'ai donc expérimenté différentes techniques plus en phase avec le budget d'un étudiant », explique-t-il. Ces procédés se sont avérés très efficaces et lui ont permis de multiplier lui-même ses plantes, mais aussi des variétés particulières de fruits,



de légumes, d'arbustes... « L'idée m'est alors venue d'écrire un livre pour expliquer, pas à pas, les méthodes qu'il est possible d'utiliser si l'on veut un jardin fourni, sans dépenser trop d'argent et sans trop d'entretien. Tout cela est aussi valable pour les jardins plutôt minima-

listes qui ont tendance à se développer avec les nouveaux modèles architecturaux », poursuit le jeune paysagiste.

« Multiplier toutes les plantes » est paru chez Ulmer Editions, il y a quelques mois et s'adresse aux novices comme aux jardiniers plus aguerris. Une chose est certaine, Cyril Roeser aime parler de son métier et il n'est jamais à court de bons conseils : « En réponse au réchauffement climatique, on peut faire de son jardin un vrai îlot de fraîcheur. Donc n'hésitez pas à le rendre plus généreux, avec de nombreux végétaux peu gourmands en eau et de grands arbres. Plutôt que du gazon, pourquoi ne pas faire pousser une pelouse sans arrosage, qui profiterait à la fois aux enfants et à la biodiversité ? ».

Pour découvrir toutes ses astuces et comprendre l'art de la multiplication des plantes, vous pouvez vous procurer son ouvrage en librairie ou sur internet. Le jeune homme, quant à lui, intégrera très prochainement une agence de paysage bordelaise où il pourra continuer de faire germer de bonnes idées. ■

MÉDIATHÈQUE

Rencontre avec l'auteur Julien Rampin

L'auteur Julien Rampin sera à la médiathèque Jules Verne afin d'offrir à ses lecteurs un temps convivial suivi d'une séance de dédicaces.

Julien Rampin est l'auteur de trois romans, tous publiés aux Editions Charleston : *Grandir un peu*, *Le Magasin des jouets cassés* et *La Chanteuse de bal*. Ces ouvrages ont en commun un regard drôle, tendre et sensible porté sur la trame des existences de ses personnages, entre secrets et rencontres

qui bouleversent tout. Il raconte des destins croisés et mêle toujours plusieurs générations au sein d'une maison, d'un immeuble parisien ou d'un village que borde le Canal du Midi. On referme toujours ces livres avec une pointe d'émotion et de regret de devoir laisser ces protagonistes. *En partenariat avec la librairie L'ivresse du Livre.*

La rencontre aura lieu vendredi 13 octobre de 19h30 à 22h à la médiathèque Jules Verne.

Sur réservation : 01 47 06 57 03 ou mediatheque@bry94.fr ■



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Soyez au rendez-vous !

Dans le cadre de la réduction des déchets, l'intercommunalité Paris Est Marne&Bois, en coopération avec la Ville de Bry-sur-Marne, installe le premier point d'apport volontaire (PAV) pour la collecte des bio-déchets à Bry-sur-Marne.

Ces PAV sont sécurisés et s'ouvrent grâce à un code d'accès unique, après une rapide inscription sur l'application <https://app.upcycle.org/pemb> ou bien en flashant le QR code ci-joint, qui permet de lier son compte à un PAV géolocalisé à Bry-sur-Marne. Le premier point d'apport volontaire (PAV) à Bry-sur-Marne se trouve entre le marché et la salle de l'hôtel de ville.

Pratique et facile, chacun des abri-bacs dispose de 2 conteneurs de 120 litres. Vous n'aurez alors plus qu'à trier vos biodéchets à domicile et à les rapporter jusqu'au PAV le plus proche de chez vous à l'aide de votre bio-seau.

Si vous n'en avez pas, vous pouvez vous en procurer gratuitement soit à l'accueil de la mairie, soit en contactant le Territoire au 01 48 71 59 13 ou à environnement@pemb.fr. ■



Installation du premier point d'apport volontaire (PAV) entre le marché et la salle de l'hôtel de ville

ÉCONOMIE

L'Espace emploi

La Ville de Bry-sur-Marne a souhaité permettre aux Bryards d'être guidés dans leur parcours vers l'emploi.

L'espace emploi a pour objectif de proposer un accompagnement régulier de qualité qui allie l'écoute, le professionnalisme du suivi ainsi que la mise en place d'ateliers spécifiques suivant les besoins.

Partenaire de Pôle Emploi ainsi que de la Mission locale du Val-de-Marne, il s'inscrit en complémentarité de ce que propose l'Etat.

Sa spécificité, c'est la proximité, le temps accordé aux demandeurs d'emploi et la



participation à des actions concrètes comme le « forum de l'emploi » ou la mise en place de « journées portes ouvertes », d'actions collectives...

Il est aussi un point d'écoute et d'information pour les jeunes concernant les stages, les jobs d'été, l'orientation...

Espace emploi Paris Est Marne&Bois de Bry-sur-Marne

Asma BAH, Assistante emploi, chargée de l'accueil
Armelle MALAVAL, Conseillère en Insertion Professionnelle et Coordinatrice
Tél. 01 84 23 53 49
3 rue Félix Faure, 94360 Bry-sur-Marne - emploi-bry@pemb.fr ■

URBANISME

Préserver le cadre de vie des Bryards en maîtrisant l'urbanisme

Affirmer l'identité de Bry-sur-Marne et préserver le charme de la commune est un engagement constant de l'équipe municipale. Ce combat de tous les instants est au cœur des priorités afin de préserver le cadre de vie et d'embellir la ville au quotidien pour tous les Bryards et les générations futures. Cet objectif doit être poursuivi face à de fortes contraintes imposées par la loi, ce qui n'est pas sans difficultés pour les élus locaux.

LA PAROLE À MONSIEUR LE MAIRE



Chers Bryards,

Comme vous le constaterez dans ce dossier, les contraintes qui pèsent sur les élus locaux sont dantesques concernant l'urbanisme. Non seulement les maires sont dépossédés de leurs pouvoirs d'urbanisme mais, de surcroît, tout est fait pour leur imposer toujours plus de logements et de béton.

Et ce, sans anticiper un seul instant les conséquences locales avec les besoins de services publics adaptés à l'augmentation de la population mais aussi en faisant fi de la volonté légitime des habitants de vivre dans un cadre préservé et à taille humaine.

Malgré les difficultés, nous menons la bataille pied à pied. Près de 4 000 logements nouveaux ont ainsi déjà pu être évités depuis 2020 ! Si je demeure convaincu que Bry ne peut pas vivre dans le passé et refuser tout développement urbain, cela doit toutefois se faire dans le respect du charme de notre belle commune où il fait bon vivre. Voilà pourquoi nous sommes aussi offensifs contre la densification à Bry.

Comptez sur moi, sur notre équipe, pour poursuivre le combat et, gardons espoir, un jour de permettre le retour de la compétence urbanisme à l'échelon municipal, c'est-à-dire rendre le pouvoir aux maires et donc aux habitants !

Les contraintes en matière d'urbanisme

La déposition des maires de la compétence urbanisme

Auparavant, les règles d'urbanisme étaient définies à l'échelle communale. Toutefois, en application de la loi ALUR du 24 mars 2014, la compétence en matière de PLU (Plan local d'urbanisme) a été transférée aux intercommunalités avec le PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal). Cette évolution législative et ces transferts de compétences ont pour effet la déposition des maires en matière d'urbanisme. Concrètement, depuis 2020 le Maire de Bry ne peut plus réviser le PLU, seul le Territoire Paris-Est Marne&Bois (intercommunalité) le peut.

Ainsi, le Territoire a lancé le 8 décembre 2020 la procédure d'élaboration du PLUi, dont l'approbation interviendra en décembre 2023.

Le PLUi est un document d'urbanisme qui régit la façon dont les propriétaires peuvent construire sur leurs terrains ou modifier les bâtiments existants (hauteur, densité, espaces verts, etc.). Il s'applique à toutes les opérations de constructions ou de travaux et sert de fondement à l'instruction des autorisations d'urbanisme : permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir, permis d'aménager etc.

Les élus municipaux ne sont donc plus décideurs souverains.

Une hiérarchie des normes complexe et contraignante

De plus, le PLUi doit être conforme à des normes supérieures élaborées à l'échelle de la Région Île-de-France et de la Métropole du Grand Paris : le SDRIF (schéma directeur de la Région Ile de France) et le SCOT (Schéma de cohérence et d'organisation territoriale) de la Métropole du Grand Paris – 131 communes – 12 territoires – 7,2 M d'habitants. Le SDRIF et le SCOT sont des documents de planification urbaine qui ont pour objectifs de définir un ensemble d'orientations pour le développement et l'aménagement à l'échelle du territoire visé.

Ces schémas imposent toujours plus de densification en Île-de-France (sachant qu'1 français sur 5 vit en Île-de-France) avec l'objectif fixé dans le SDRIF de production de 70 000 logements par an conformément à la loi du 3 juin 2010 relative au Grand Paris et un objectif de production de 38 000 logements par an sur le territoire de la Métropole du Grand Paris.

Cela reflète la volonté de l'État de construire plus et de densifier.

Chacune des 13 communes est contrainte de suivre les orientations fixées par le Schéma de Cohérence Territoriale élaboré à l'échelle de la Métropole du Grand Paris (SCOT) qui elle-même se réfère au Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF) et au Code de l'Urbanisme.

Les autorisations d'urbanisme sont également soumises au respect des règles relatives aux inondations (PPRI) aux mouvements de terrain (PPRMT) ou encore à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France en périmètre des Monuments Historiques.

La hiérarchie des normes en matière d'urbanisme



Les étapes de la procédure d'adoption du PLUI

13/12/2022
Arrêt du PLUI
en conseil de territoire

13/03/2022
Fin de la consultation des
personnes publiques associées

Enquête
publique

Adoption définitive
du document à décembre 2023

Par ailleurs, les maires doivent faire face à une injonction contradictoire : construire toujours plus de logements, pour renforcer l'offre et dans le même temps créer des espaces végétalisés nouveaux pour lutter contre le dérèglement climatique et créer des îlots de fraîcheur.

C'est la conséquence de la loi ZAN du 20 juillet 2023 qui a pour objectif de faciliter la mise en œuvre dans les territoires des objectifs de zéro artificialisation nette (ZAN), fixés par la loi "Climat et résilience" du 22 août 2021, à savoir diviser par deux le rythme de bétonisation entre 2021 et 2031 par rapport à la décennie précédente et atteindre d'ici à 2050 zéro artificialisation nette, c'est-à-dire au moins autant de surfaces renaturées que de surfaces artificialisées (un sol artificialisé n'absorbant plus de dioxyde de carbone).

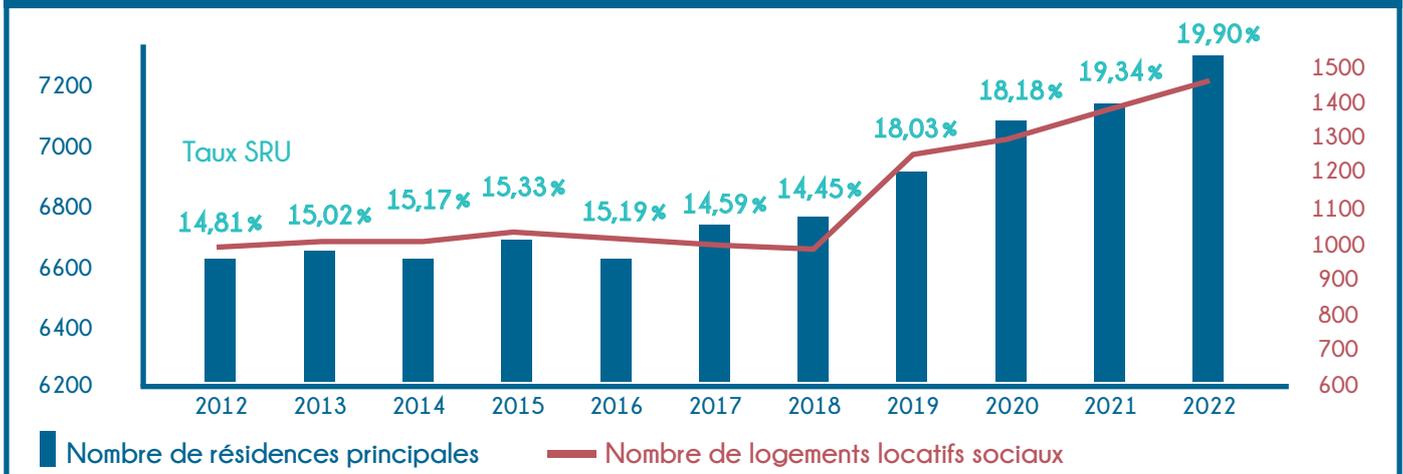
Le respect de la loi SRU vient s'ajouter aux difficultés. En 2020, le Préfet du

Val-de-Marne constatant un taux de 18,18 % de logements sociaux (inférieur au taux attendu par la loi) a fixé un objectif de rattrapage de 542 logements sociaux supplémentaires à construire d'ici 2025 à Bry. Mais la construction de nouveaux logements sociaux nécessite autant d'infrastructures, crèches, écoles, gymnases pour tous ces nouveaux habitants. Une difficulté pour tous les maires de France concernés par la loi SRU.

LOI SRU

L'article 55 de la loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain, appelée loi SRU, impose aux communes de disposer d'un nombre minimum de logements sociaux proportionnellement au parc résidentiel s'élevant à 25 %.

Évolution du nombre de logements sociaux et de résidences principales



Pour faire face à ces contraintes, plusieurs actions ont été mises en place depuis 2020.

Actions de la municipalité face à ces contraintes

Une politique stricte vis-à-vis des promoteurs immobiliers : 4 000 logements refusés

Des rencontres ont été organisées avec chacun des promoteurs afin de leur expliquer la politique de préservation urbanistique pour limiter au maximum les velléités de bétonisation.

Nombre de rendez-vous effectués avec les riverains : **400 rendez-vous par an**

Afin de conserver l'identité forte de Bry-sur-Marne, **4 000 logements nouveaux ont été refusés depuis 2020.**

950 logements refusés : 548 refus dans le cadre de permis de construire + 402 refus dans le cadre d'avant-projet



Le promoteur prévoyait de construire près de 3000 logements à la place des studios de Bry

3 000 logements refusés au pôle image

La volonté de la municipalité était de sauver les mythiques Studios de Bry-sur-Marne pour créer un pôle image d'envergure internationale tout en luttant contre la construction pléthorique d'un promoteur immobilier.

Élaboration du cahier de recommandations architecturales et de la charte de construction qualité

La municipalité a mis en place un cahier de recommandations architecturales et une charte de construction qualité pour préserver le cadre de vie et l'environnement des Bryards. Les nouvelles constructions réalisées sur la commune doivent désormais respecter des règles strictes en matière notamment de choix et de qualité de matériaux. **La charte qualité construction** a été votée en fin d'année 2021 pour guider les promoteurs dans cette démarche. Les permis de construire délivrés depuis le début du mandat s'inscrivent dans cette dynamique. Tous les opérateurs des projets de construction de logements collectifs sur le territoire communal doivent signer cette charte. La ville demande aux promoteurs signataires, notamment de :

- Maîtriser les prix de sorties des opérations
- Prioriser les ventes aux bryards et salariés de la ville
- Adapter la forme urbaine au contexte
- Utiliser des matériaux de qualité
- Soigner la fonctionnalité des logements (superficie des pièces, luminosité, etc.)

Élaborée en collaboration des habitants et des professionnels, l'objectif de cette charte est de préserver les atouts paysagers de Bry-sur-Marne ainsi que son esprit de village aux portes de Paris très apprécié des habitants. La charte vient compléter les règles d'urbanisme définies dans le règlement d'urbanisme.

Le collectif des maires pour un urbanisme maîtrisé

En février 2021, sous l'impulsion de M. le Maire, Charles Aslangul, le « Collectif des maires pour un urbanisme maîtrisé » est créé avec 22 maires du Val-de-Marne dans le but de dénoncer la dépossession des maires et d'améliorer la loi SRU aujourd'hui trop contraignante. Et ce, pour que chaque commune puisse conserver ses spécificités et construire harmonieusement en fonction des réalités du terrain. Après avoir rencontré Madame Wargon, ancienne Ministre du Logement, le collectif rencontra prochainement le nouveau Ministre pour continuer de travailler aux améliorations législatives attendues par les élus locaux pour permettre le développement des villes dans le respect de leur identité. ■

Chiffres clés

17 592

Habitants en 2020

7328

Résidences principales

451

Logements acceptés

950

Logements refusés

3 000

Logements refusés au Pôle image



Rencontre avec Mme la Ministre du Logement

Après avoir fondé le Collectif des Maires pour un urbanisme maîtrisé, M. le Maire est venu présenter à Mme la Ministre 12 propositions pour améliorer la loi SRU qui impose la construction de 25% de logements sociaux dans les villes. Si le principe n'est pas remis en cause, ce sont les modalités d'application qui le sont, entraînant trop souvent des effets contre-productifs.

Extrait de La Vie à Bry de mai 2021

Horaires du service Urbanisme

Pour toute question relative à l'urbanisme, vous pouvez vous rendre sans rendez-vous directement en mairie le lundi et mardi entre 13h30 et 17h30, le mercredi entre 8h30 et 17h30 ou le jeudi et vendredi de 8h30 à 12h.

Vous trouverez la charte qualité de construction sur le site internet de la ville :

www.brysurmarne.fr

Vous pouvez par ailleurs prendre rendez-vous avec le service au 01 45 16 68 00 ou par courriel : mairie@bry94.fr.



3 QUESTIONS À RODOLPHE CAMBRÉSY, PREMIER ADJOINT AU MAIRE, DÉLÉGUÉ À L'URBANISME ET À LA SÉCURITÉ

Wie à Bry : Quel bilan tirez-vous de ces 3 premières années ?

Rodolphe Cambresy : Au cours de ces trois dernières années je peux dire que notre politique a été caractérisée

par une approche rigoureuse en matière d'urbanisme.

Ainsi, nous avons refusé depuis 2020 déjà près de 4 000 logements nouveaux à Bry ! Notez que la plupart des chantiers en cours dans Bry depuis 2020 sont d'anciens permis de construire, signés avant notre arrivée, ou d'avants-projets que nous avons corrigés pour respecter la loi SRU.

Notre objectif principal a toujours été de préserver l'identité et l'environnement de Bry-sur-Marne. Dans le cas où des constructions de collectifs ont été autorisées, c'est uniquement et intégralement le fruit de la loi SRU.

Au-delà de la quantité, nous voulons maîtriser la qualité avec la rédaction de la Charte qualité construction (Charte promoteur) et du Cahier des recommandations architecturales.

Pourtant, nous avons devons quotidiennement surmonter des obstacles administratifs (loi SRU, PLU permissif, sur densification demandée par l'État...) et maintenir fermement nos positions face à certains promoteurs. Ce défi, nous sommes prêts à le relever encore et toujours et à poursuivre notre travail pour améliorer la vie de nos concitoyens tout en préservant notre ville pour les générations futures.

VàB : Comment avez-vous élaboré la charte qualité construction et le cahier de recommandations architecturales ? Comment arrivez-vous à les faire cohabiter dans les règles d'urbanisme ?

R. C. : L'élaboration de la Charte Qualité Construction et du Cahier de Recommandations Architecturales a été un processus méticuleux qui visait à concilier les exigences de notre politique stricte en matière d'urbanisme et les demandes régulières de développement et de constructions.

Ces documents ont été élaborés en collaboration avec des experts en urbanisme (CAUE), des architectes, des promoteurs et les habitants lors de la consultation.

Depuis, lorsqu'une demande de construction est soumise, nous examinons attentivement son adéquation par rapport aux chartes. Ses résultats seront visibles d'ici deux ans avec les premières constructions qui respecteront ces règles : usage de matériaux nobles comme la pierre de taille, la meulière, l'ardoise ou le zinc.

Avec ces chartes nous ajoutons une obligation morale que les promoteurs doivent respecter.

VàB : Comment évaluez-vous la pression foncière ? Quelles sont les relations que vous entretenez avec les promoteurs aujourd'hui ?

R. C. : L'évaluation de la pression foncière est essentielle dans notre politique d'urbanisme à Bry-sur-Marne. Nos relations avec les promoteurs sont fermes et cordiales pour gérer cette pression de manière responsable.

Nous surveillons de près la demande pour les terrains et les opportunités de développement dans notre ville. Cela comprend l'analyse des demandes de permis de construire, des transactions foncières, et de l'évolution des prix de l'immobilier.

Nous communiquons clairement nos attentes aux promoteurs en matière de densité, de qualité, d'architecture et de respect de l'environnement. Nous nous assurons que les projets présentés répondent à ces exigences. Surtout, nous avons le même discours pour tous, quel que soit le promoteur ou le propriétaire ! Enfin, nous n'hésitons pas à refuser les projets ou permis déposés en Mairie et à engager un bras de fer avec les constructeurs. Il en va de notre qualité de vie.

Nous cherchons à équilibrer le développement urbain avec la préservation de notre identité et de notre qualité de vie. ■

SENSIBILISATION

Octobre Rose

Pour la 5^e année consécutive, Bry-sur-Marne s'engage pour Octobre Rose, la campagne nationale de lutte contre le cancer du sein.

Le dépistage au cœur de la lutte

Dans la lutte contre le cancer du sein, le dépistage revêt un caractère primordial. En effet, le dépistage permet de détecter très tôt d'éventuelles anomalies et d'améliorer significativement les chances de guérison.

Depuis 2004, un dépistage organisé est proposé à toutes les femmes de 50 à 74 ans. Celles-ci reçoivent une invitation systématique tous les deux ans qui leur permet de bénéficier d'une mammographie gratuite.

Les femmes de 50 à 74 ans sont particulièrement concernées car les deux tiers des cancers du sein se développent chez les femmes de plus de 50 ans. Toutefois, il est important de rester attentive à l'aspect de ses seins en dehors des consultations gynécologiques annuelles et des mammographies de contrôle et de consulter en cas de changement inhabituel. Pour les femmes ayant des antécédents médicaux ou familiaux, il est recommandé de faire un dépistage dès 40 ans. Outre cela, un examen clinique (palpation des seins) est recommandé tous les ans à partir de 25 ans.

Où se faire dépister ?

L'examen clinique peut être réalisé par un généraliste, un gynécologue ou une sage-femme. Il s'agit d'un examen rapide et indolore qui permet de détecter une éventuelle anomalie. La mammographie, quant à elle, se réalise dans un centre de radiologie.

EN CHIFFRES

59 000 nouveaux cas de cancer du sein sont diagnostiqués chaque année en France.

44,9*% des femmes ayant reçu une invitation pour mammographie en 2022 dans le cadre du dépistage organisé, ont réalisé cet examen.

*La plus faible participation constatée en 2022 s'explique en partie par une année de rattrapage en 2021 (COVID-19)

Octobre Rose à Bry

• Concours de vitrines des commerçants

Pour la 2^e année, la Ville lance un concours de vitrines des commerçants sur le thème d'Octobre Rose. Du 1^{er} au 21 octobre, les commerçants bryards, participant à l'opération, décoreront leurs vitrines aux couleurs d'Octobre Rose.



• L'Hôpital Saint Camille prend également part à Octobre Rose et se mobilise pour le dépistage du cancer du sein.

À cette occasion, l'hôpital organise une journée pour échanger avec des professionnels et des intervenants, mais également pour prendre soin de vous. De nombreux ateliers, d'une dizaine de minutes, se dérouleront dans une grande bulle rose située dans le hall de l'hôpital.

Au programme : soins socio-esthétiques (massage des mains ou pose de vernis rose), atelier de confection de bijoux roses, séances découverte de réflexologie, atelier d'autopalpation...



Vendredi 13 octobre
de 10 h à 17 h
Hôpital Saint Camille
2 rue des Pères Camiliens

• Balade contée pour remonter le temps en descendant vers la Marne

Dans le cadre d'Octobre Rose, la Ville propose une balade contée. Elle débutera à l'hôpital Saint Camille avec une histoire courte sur son installation ainsi qu'un point sur la présence des premiers habitants vers le néolithique suivi d'anecdotes sur la vie agricole à Bry-sur-Marne. Ensuite, différents endroits de Bry seront commentés et la balade se poursuivra vers la Marne pour remonter boulevard Pasteur. En honneur à la thématique, parez vous de rose pour cette balade historique. ■

Samedi 14 octobre
Départ : 14h
Durée : 2h - Rendez-vous au mausolée de la guerre de 1870 (près de l'arrêt de bus hôpital Saint Camille)
30 personnes maximum
Inscription à l'accueil de la mairie :
01 45 16 68 00

MUSIQUE

Le conservatoire fête ses 20 ans

Le Conservatoire Hector Berlioz ouvre ses portes pour un weekend exceptionnel à l'occasion de son anniversaire. Pour célébrer les 20 ans de son inauguration, le Conservatoire sera ouvert le **samedi 21 et le dimanche 22 octobre** pour un week-end musical !

Venez profiter de l'exposition illustrant la vie du Conservatoire depuis sa création en 2003 jusqu'à aujourd'hui. Vous pourrez assister aux répétitions des orchestres dans le grand salon Anne Robert Cambresy et également aux cours donnés le samedi en vous rendant directement dans les salles. Tout au long du week-end, vous pourrez profiter de petits moments musicaux qui auront lieu au sein de l'Hôtel de Malestroit et également du concert proposé par les professeurs le samedi à 20h30. L'orchestre symphonique de Bry sera également parmi nous pour ce moment de fête, dimanche à 16h !

+ d'infos : programme détaillé sur le flyer

Concerts sur réservation auprès du secrétariat du Conservatoire au 01 48 81 34 14 à partir du 2 octobre 2023 ■



COMMERCES

Sweetecig fête ses 10 ans

Dix années que la boutique de cigarettes électroniques a ouvert : « Ouvrir ce commerce était ma réponse à des années de lutte contre le tabagisme » nous raconte Frédéric Lang, gérant de SWEETECIG.

Le déclic d'en faire son métier a été de soutenir ses proches à arrêter de fumer mais depuis une dizaine d'année, Frédéric a aidé de nombreuses

personnes à quitter la cigarette traditionnelle et contribué à populariser la vape tout en suivant son développement technologique.

Situé en plein centre-ville, SWEETICIG dispose d'une large gamme d'articles pour vapoteurs.

19 Grande rue Charles de Gaulle
Tél. : 01 48 80 06 95
Ouvert : mardi, de 10h à 19h30
mercredi, de 16h à 19h30
du jeudi au samedi, de 10h à 19h30
et dimanche, de 10h à 12h. ■



Vous souhaitez devenir **jeune conseiller municipal au CMJ** ?

Envie d'être acteur de ta ville et de représenter les intérêts des jeunes bryards et de porter des projets novateurs et intergénérationnels ? Le Conseil municipal des jeunes (CMJ) est fait pour toi !

Ouvert aux jeunes de 14 à 17 ans, le CMJ permet de s'investir dans des projets divers et variés : collecte alimentaire, soirée Sidaction, tournoi de baby-foot, foulées bryardes, céré-

monies commémoratives, Marne en Vogue... L'occasion également de s'immerger dans la vie citoyenne de la ville avec la participation aux conseils, la gestion d'un budget ou encore la prise de parole en public. Au fil des années, le CMJ est devenu une véritable référence pour les jeunes Bryards, les élus municipaux et les services de la Ville. Alors n'attends plus, deviens jeune conseiller municipal au CMJ et engage-toi pendant 1 an (renouvelable) dans la vie locale bryarde.

Contact : Bruno Philippot, responsable du CMJ
Tél. : 06 70 69 97 58 / Courriel : cmj@bry94.fr ■

CÉRÉMONIE

Récompenses aux **bacheliers bryards méritants 2023**

Vous êtes Bryards et avez obtenu la mention Bien ou Très Bien au Baccalauréat ?

Afin d'encourager l'excellence et de valoriser le travail et l'implication fournis par les élèves, une soirée de récompenses est organisée le **17 octobre à 20h** au salon d'Honneur à l'Hôtel de ville.

Monsieur le Maire accueillera les jeunes diplômés afin de les mettre à l'honneur et les

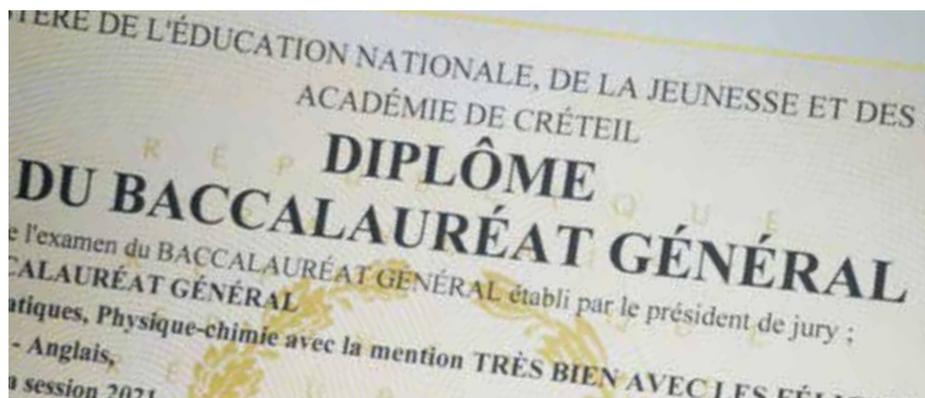
féliciter pour leur mention.

Alors pour cette belle occasion, n'hésitez pas à vous mettre sur votre 31 !

Afin de s'inscrire à cette cérémonie et d'en connaître les modalités tous les bacheliers concernés devront prendre contact avec le service Jeunesse et Sport.

Une carte cadeau sera offerte à nos bacheliers méritants.

Service jeunesse et sport :
jeunesseetsport@bry94.fr ■



L'ESPACE CO

L'Espace Co est un lieu de loisirs qui s'adresse à tous les jeunes Bryards âgés de 11 à 17 ans.



C'est une « structure ouverte » qui leur permet de venir quand ils le désirent et repartir au moment souhaité. Cette année, une nouvelle équipe d'animateurs est là pour les accueillir : Lauren et Boris.

Dans ce lieu, vous trouverez :

- Partage de moments conviviaux avec d'autres jeunes
- Sorties diverses et variées
- Séjours, week-end (sous réserve de conditions budgétaires)
- Activités touchant tous les domaines (sportif, culturel, manuel, ludique, bricolage...).

La ville met à disposition des jeunes un véritable outil. Accueillir, écouter, proposer des activités de loisirs et des animations de proximité aux jeunes et les accompagner dans une démarche de projet.

Horaires :

Périodes scolaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 15h30 à 18h30
Mercredi de 13h30 à 19h
Vacances scolaires : du lundi au vendredi de 13h30 à 19h

Vous trouverez le dossier d'inscription sur le site de la ville

Tarif annuel : 29,60 €
Vacances scolaires : 5,90 €
Vacances d'été : 17,80 €

JEUX OLYMPIQUES

Un Bryard représentera la France en pentathlon moderne aux Jeux Olympiques de 2024 !

C'est officiel : Valentin Prades, 31 ans, installé depuis mars dernier à Bry-sur-Marne, a décroché cet été son ticket pour les jeux olympiques à Paris en 2024. Sa discipline ? Le pentathlon moderne, qui combine à lui seul escrime, natation, équitation et laser run (enchaînement de phases de course à pied et de phases de tir).

« C'est un sport très complet qui demande à la fois de l'endurance, de la précision, de la combativité et de l'équilibre. La routine n'a pas sa place dans mon quotidien. J'aime pratiquer les 5 sports, mais j'affectionne tout particulièrement l'escrime pour les combats en face à face avec un adversaire et le combiné tir/course qui me permet de me dépasser, d'aller au bout de moi-même avec un jeu de pression qui s'exerce sur le stand de tir avec mes adversaires » explique-t-il.

Ses journées sont rythmées par les entraînements à l'INSEP, auxquels il consacre entre 25 et 30h hebdomadaires. « J'enchaîne environ



4 épreuves sportives par jour, avec une alternance de phases de récupération et de phases de préparation physique. C'est intense, mais c'est une routine qui me calme, m'équilibre. J'en ai besoin car je suis un peu hyperactif », poursuit Valentin. C'est d'ailleurs la raison qui a poussé sa mère, après avoir vu, par hasard, un reportage sur le pentathlon moderne, à l'inscrire en secret aux épreuves de sélection du Centre National d'Entraînement en Altitude (CNEA) de Font-Romeu. « À cette époque, je faisais de la natation, mais j'avais besoin d'être davantage canalisé. J'ai réussi les tests et suis entré en 2007 en sport-études au CNEA où je suis tout simplement tombé amoureux du pentathlon », s'enthous-

iasme le jeune athlète. Et s'il compte déjà un très beau palmarès à son actif - Numéro 1 Mondial en 2016, 2017, 2018, médaillé de nombreuses fois en Championnats du Monde, Champion d'Europe, triple vainqueur de la WCF (finale de coupe du monde) et multiple vainqueur de Coupes du Monde (la dernière en 2023 à Sofia), 4^e aux JO de Rio en 2016, 7^e aux JO de Tokyo en 2021... - son objectif reste la victoire. « Je vais aux Jeux pour ramener une médaille. Je travaille dur depuis 10 ans pour cela », lance-t-il avec une détermination pour le moins communicative. Mais il a aussi la tête bien visée sur les épaules, puisqu'il prépare en parallèle sa reconversion. Grâce à son partenaire, la FDJ, il suit ainsi un cursus en école de commerce et travaille en détachement, deux mois par an pour Vinci Autoroutes. Un parcours et une motivation qui méritent sans aucun doute d'être couronnés de succès. Quant à sa vie à Bry, il semble conquis : « J'aime prendre mon café le dimanche matin sous les marronniers, sur la place du marché que j'affectionne tout particulièrement. Ma femme et moi avons été séduits par la verdure bryarde. Nous nous sentons très bien ici et avons été très bien accueillis », conclut-il ravi. ■

Serge Collinet, un professeur pas comme les autres !

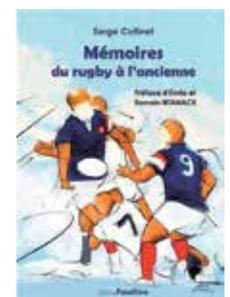
Auteur bryard de deux ouvrages publiés aux éditions Passiflore, Serge Collinet est avant tout un sportif de haut niveau.

Comment ne pas parler de Serge Collinet en pleine Coupe du monde de rugby qui se déroule en France pour la 2^e fois ?

Il parle de son sport favori dans ses deux romans. *Rugby au cœur*, *Les Braqueboys*, paru en 2020 et *Mémoires du rugby à l'ancienne*, paru en 2022. Dans son premier ouvrage, il raconte, par son expérience, comment cette discipline a mené des jeunes vers la réussite dans le sport comme dans la vie par des valeurs communes. Son second ouvrage est un recueil de nouvelles où il raconte le rugby. Serge Collinet est un ancien rugbyman de

première division. Il découvre ce sport à neuf ans avec son instituteur, tout droit venu de Bordeaux, terre du rugby. « *Le rugby, quand vous êtes dedans, c'est très dur de s'en sortir* » nous raconte l'ancien rugbyman.

Au collège Georges Braque à Paris, dans lequel il a enseigné trente années comme professeur agrégé d'EPS, il crée la section sport-études rugby. Il a initié et formé de nombreux jeunes rugbyman dont certains sont devenus professionnels comme Wesley Fofana, Stephen Parez, Jacques Boussuge... Il a occupé le poste de directeur sportif du Stade Français Paris Association puis d'entraîneur où il a conduit plusieurs équipes au titre de Champion de France et aujourd'hui il est responsable de la formation des entraîneurs à l'Université de Nanterre en STAPS, tous sports confondus, où il est préparateur physique et mental.



Par ailleurs, il a écrit de nombreux ouvrages de pédagogie en rugby, vendu en France et à l'étranger à plus de 80 000 exemplaires. Il a été distingué par le « Prix de technique et de pédagogie sportive Marie-Thérèse Eyquem » décerné par l'association des écrivains sportifs en 2013. Mais Serge Collinet a encore des choses à raconter sur le rugby et a déjà commencé son 3^e livre. ■

Conseil municipal

COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS* DE LA SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE

Police municipale – Création d'une brigade cynophile au sein de la police municipale de Bry-sur-Marne

La Police municipale de Bry-sur-Marne dénombre actuellement une trentaine de policiers municipaux répartis pour l'essentiel en 2 équipes de journée et une équipe de nuit. Les agents sont équipés de différentes armes (bâton de défense, pistolet à impulsion électrique, arme à feu). Il est proposé de renforcer la police municipale avec la mise en service d'une brigade cynophile composée de deux maîtres-chiens. Il est avéré qu'une équipe cynophile au sein d'une collectivité augmente l'efficacité en matière de prévention des actes de délinquance mais également lors d'interventions conflictuelles.

Marché à procédure adaptée de travaux relatif à la transformation de locaux en salles d'enseignement/ et ou activités périscolaires au groupe scolaire Paul Barilliet

Au sein du Groupe Scolaire Paul Barilliet, le bâtiment d'accueil et de logements, situé à l'entrée de l'école maternelle comprend un rez-de-chaussée, un sous-sol et deux étages, d'une surface totale de plancher de 383,77 m². Initialement destiné aux logements des enseignants et un cabinet médical, ces locaux sont actuellement inoccupés à l'exception du logement du gardien au rez-de-chaussée. Au vu de la nécessité de créer de nouveaux locaux d'enseignement et activités périscolaires, il est proposé de transformer ces locaux et de réaliser les travaux nécessaires pour la création de nouveaux locaux modernes, fonctionnels et conviviaux pour les enfants tout en permet-

tant l'amélioration fonctionnelle et énergétique de ce bâtiment dont le coût des travaux s'élève à 420 000 €.

Convention de partenariat et de participation financière pour les travaux d'extension du parc de Coudrais, ZAC des Fontaines Giroux

Dans le cadre de la réalisation de la ZAC des Fontaines Giroux, l'aménageur, Epamarne, doit réaliser l'extension du Parc des Coudrais. Le parc est encadré au nord par les voies SNCF, au sud par des logements, à l'Ouest par la rue Léon Menu et à l'est par une zone humide qui sera préservée de toute intervention. L'enjeu sera de recréer un parc et d'y proposer des espaces de promenade et de refuge pour la biodiversité à travers la replantation complète du site, le maintien d'une prairie humide et la création de terrasses jardinées qui font suite aux propositions retenues à l'issue de la concertation menée auprès des habitants en 2021.

Attribution d'une subvention à l'association UCAB (Union des commerçants et artisans bryards)

L'association UCAB (Union des commerçants et artisans bryards), créée en juin 2023, a sollicité l'octroi d'une subvention de démarrage auprès de la commune pour soutenir son lancement. L'UCAB a pour objectif de mobiliser les commerçants et les artisans locaux déterminés à soutenir et à promouvoir le tissu économique de la ville de Bry-sur-Marne par le biais d'événements, de promotions et de festivités pour dynamiser l'activité commerciale contribuant ainsi au développement économique

de la commune. Une subvention de 1500 € est accordé à l'UCAB.

Convention d'occupation du domaine public - Installation d'un kiosque à journaux Place Devinck

La commune a souhaité installer sur la place Devinck un kiosque à journaux. Il s'agit de délivrer au bénéficiaire un titre l'autorisant à occuper à titre précaire et révocable, le domaine public communal place Devinck, afin d'y installer un kiosque à journaux et autres activités d'environ 12 m². Ainsi, la commune autorise la société JCDecaux France et à travers elle son activité Média-Kiosk spécialisée dans les kiosques, à occuper une parcelle de terrain place Devinck pour y installer et y exploiter, à ses frais, un kiosque à usage de presse.

Approbation du recours à une délégation de service public pour la création d'une crèche

La commune est propriétaire d'un local non aménagé acquis par dation au sein de l'ensemble immobilier édifié 230, boulevard Pasteur d'une superficie de 202 m² destiné dans le projet initial à accueillir une micro-crèche mais nécessitant au préalable la réalisation d'importants travaux d'aménagement représentant un investissement conséquent. Une gestion en régie directe paraissant peu envisageable compte tenu d'une part de la nécessité de disposer du personnel qualifié suffisant afin d'exploiter l'équipement et, d'autre part, du coût estimé des travaux d'aménagement (près de 300 000 €) dans un contexte budgétaire déjà particulièrement contraint, il a été envisagé de retenir un mode de gestion déléguée confiant à un prestataire le soin de réaliser les travaux d'aménagement nécessaires ainsi que d'assurer l'exploitation de l'équipement à ses risques et périls durant une période relativement longue permettant d'amortir le coût des investissements.

*L'intégralité des délibérations est consultable sur brysurmarne.fr

Et aussi...

- Instauration du stationnement payant sur le parking de la Gare RER de Bry sur Marne et maintien du stationnement gratuit dans Bry-sur-Marne
- Approbation du protocole foncier et travaux et avis favorable à la suppression et à la clôture de la ZAC des Fontaines Giroux
- Répartition de l'enveloppe budgétaire subvention exceptionnelle aux associations sportives au titre de l'année 2023
- Approbation des conventions de mise à disposition des locaux communaux à titre gratuit entre les associations ou autres organismes et la ville de Bry-sur-Marne année 2023/2024
- Cérémonie de récompenses aux bacheliers bryards titulaires d'une mention Bien ou Très bien

Prochain Conseil municipal

Lundi 11 décembre 2023 à 20h

Les dates des conseils municipaux sont susceptibles d'être modifiées de manière tout à fait exceptionnelle. Pour consulter les dates : brysurmarne.fr

La parole aux élus

Un Été en Demi-Teinte



À l'heure où nous rédigeons ces lignes (début septembre), il est difficile de ne pas remarquer que les étés se suivent et se ressemblent tristement dans notre ville, que certains, à tort, continuent d'appeler un simple village. On prétexte souvent que Bry se vide de ses habitants en juillet et en août, ce qui est loin d'être la réalité. Malheureusement, la majorité municipale semble s'être principalement concentrée sur des travaux de voirie, qui se sont avérés décevants malgré de belles annonces. Nous y reviendrons.

Pourtant, le mois de juin avait commencé de manière prometteuse : un bal réussi, deux soirées cinéma en plein air, et puis...

Et puis, voilà que Marne en Vogue n'a pas été reconduit. Pour trouver des activités divertissantes en famille, il faut donc chercher ailleurs, vers les communes voisines ou même Paris. De plus, aucune initiative n'est prise pour célébrer la Coupe du Monde de Rugby.

À la prochaine réunion du conseil municipal, fort de ce constat, nous plaiderons en faveur de la mise en place d'une politique culturelle et sportive pour l'été 2024. Les Jeux Olympiques seront notre moteur.

Cependant, notons les efforts consentis par la ville pour occuper notre jeunesse. L'Espace Collégien continue d'être une réussite, avec des équipes d'animation professionnelles et une certaine variété d'activités. Des familles ont également pu profiter de sorties à la mer. C'est bien, mais nous pouvons faire davantage.

La ville détient un site central, la villa Daguerre largement sous-exploitée. Pourquoi ne pas réitérer le succès des soirées restociné tout au long de l'été 2024, en diffusant sur grand écran les moments forts des prochains Jeux Olympiques ? Les habitants de Bry ont besoin d'un lieu de rassemblement régulier. La vie est une fête, nous devons réallouer des ressources budgétaires à ces moments essentiels de convivialité et faire preuve d'imagination. Nous avons besoin d'une véritable volonté politique, ce qui semble actuellement faire défaut.

Bry n'est pas désertée l'été, Bry n'est pas un simple village, mais plutôt une cité qui s'endort. Monsieur le Maire et vos équipes, il est temps de prendre des mesures significatives pour réveiller notre ville.

Robin ONGHENA
Conseiller municipal
Groupe d'opposition « Vivons Bry »
r.onghena@bry94.fr

Une transition écologique tous azimuts



Contrairement à ce que vous avez pu lire dans les colonnes de l'opposition, la politique écologique de la Majorité ne se réduit pas à planter « trois brins d'herbes » !

L'ambition politique à Bry n'a jamais été aussi intense en matière de transition écologique.

L'effort financier est significatif avec plus d'1M€/an pendant 8 ans, juste pour le volet rénovation thermique des bâtiments communaux. A ces travaux, s'ajoute le déploiement de panneaux photovoltaïque, le grand projet d'un puits de géothermie et la poursuite du déploiement de l'éclairage LED nouvelle génération dans les bâtiments et les rues.

Nous continuons à arborer, végétaliser et étendre nos espaces verts, pour préserver et améliorer votre qualité de vie. Depuis 2020, nous avons planté 163 arbres avec, rien que pour 2023, 109 arbres plantés ! 2023 est donc l'année avec le plus grand nombre d'arbres plantés dans Bry.

En 2024, émergera un nouveau parc public arboré, rue Léon Menu, de 1,3 hectares avec jardins partagés. En 2025, un deuxième nouveau parc public arboré, de 4 000 m², sera créé à proximité des futurs studios de cinéma.

La Ville a obtenu une labellisation pour sa politique écologique qui protège les abeilles, indispensables à l'équilibre de la biodiversité, avec « deux abeilles » délivrées par le comité ApiCité. Par ailleurs, notre plan vélo (en cours d'élaboration) favorisera les mobilités douces. Chaque nouvel aménagement public utilise, depuis 2021, des matériaux écologiques, comme la nouvelle place Devincq innovante dans sa gestion des eaux de pluie avec les bacs Vertuo et un revêtement éco-responsable.

N'oublions pas le beau projet des Cours Oasis pour désimperméabiliser et végétaliser afin de mettre les petits écoliers au contact quotidien de la nature tout en créant des îlots de fraîcheurs pour les périodes de canicules.

Pensons enfin, au composteur installé près du marché de Bry pour recycler les biodéchets, aux seaux distribués pour composter à domicile ou, encore, au gymnase Clemenceau qui va être totalement rénové pour répondre aux dernières normes écologiques afin d'améliorer le confort des sportifs et de réduire nos consommations énergétiques.

« Trois brins d'herbes » disiez-vous ?

Pierre LECLERC
Adjoint au Maire
délégué à la Transition écologique, à l'Environnement et aux Bâtiments communaux
Groupe de la majorité municipale
« Ensemble pour Bry avec Charles Aslangul »
p.leclerc@bry94.fr

Concours de vitrines

OCTOBRE ROSE



+ d'infos en page 18

MARDI 3 OCTOBRE

Atelier petite enfance

ÉVEIL MUSICAL (- 4 ANS)

Horaires : de 14h30 à 16h

Lieu : 12 bis rue du colombier

VENDREDI 6 OCTOBRE

Théâtre

AU SCALPEL

Horaires : 20h30

Lieu : Théâtre de Bry

Infos et réservations : theatre@bry94.fr
01 45 16 68 00 / brysurmarne.fr



SAMEDI 7 OCTOBRE

Médiathèque



ATELIER DÉCOUP' VINYL

Horaires : de 14h à 15h30 et de 16h à 17h30

Lieu : Médiathèque Jules Verne

Gratuit, à partir de 7 ans

Sur inscription à partir du 19 septembre
mediatheque@bry94.fr

DIMANCHE 8 OCTOBRE

Rencontres mensuelles

GAIVOTA

Venez vivre un après-midi Fado, chanson française, poésie et littérature.

Horaires : 16h

Ainsi que le dimanche 15 et 22 octobre

Lieu : Château Lorenz

Participation 15 €/ adhérents 10 €

Réservations au 06 64 13 48 94 ou sur
gaiyota-fado@outlook.com
www.gaiyota-fado.com

Santé

DON DU SANG

Horaires : de 9h30 à 14h30

Lieu : Hôtel de ville

Inscriptions : <https://dondesang.efs.sante.fr>

MARDI 10 OCTOBRE

Visite guidée



MUSÉE CLUNY

Dame à la licorne et les chefs d'œuvre du musée.

Horaires : départ Gare RER de Bry à 12h45

Lieu : Paris 5^e

Tarif : 22 €

Réservation : 11 avenue Georges Clemenceau
01 48 82 30 30 - 06 17 42 44 23

Atelier petite enfance

PORTAGE

Horaires : de 14h30 à 16h

Lieu : 12 bis rue du colombier

JEUDI 12 OCTOBRE

Conférence



SARAH BERNHARDT

Horaires : 14h30

Lieu : Salle de l'hôtel de ville de Bry

Tarif : 10 € ouvert à tous

Réservation : 11 avenue Georges Clemenceau
01 48 82 30 30 - 06 17 42 44 23

VENDREDI 13 OCTOBRE

Rencontre auteur

JULIEN RAMPLIN

Horaires : de 19h30 à 22h

Lieu : Médiathèque Jules Verne

Sur réservation : mediatheque@bry94.fr

Spectacle

ANIMA



Horaires : 17h

Lieu : salle du grand conservatoire de l'Hôtel de Malestroit

Sur réservation par mail :
atelier-petite-enfance@bry94.fr

Hôpital Saint Camille

OCTOBRE ROSE

Horaires : de 10h à 17h

Lieu : 2 rue des Pères Camiliens

+ d'infos en page 18



Balade contée

OCTOBRE ROSE

Horaires : 14h

Rendez-vous au mausolée de la Guerre 1870

+ d'infos en page 18

DIMANCHE 15 OCTOBRE

Concert caritatif

ENCHANTÉES

L'association Enchantées organisera son concert caritatif annuel au profit de la Croix-Rouge, en partenariat avec l'association Dynamic Music.

Horaires : 15h

Lieu : Eglise Saint-Gervais-Saint-Protais

Libre participation

Retrouvez les 2 associations sur leur

site : <http://enchantees.free.fr>

<https://dynamusic.fr/>

LUNDI 16 OCTOBRE

Rencontres parents

SUR LE THÈME DU « SOMMEIL » (FUTURS PARENTS ET PARENTS)

Horaires : de 19h30 à 21h

Lieu : 12 bis rue du colombier

Voix et guitare

CHANSONS D'AMOUR ET DE RATAGE

Horaires : à 20h

Lieu : Librairie Livringstone, 3 rue du sergent Hoff

Entrée libre

Réservation et inscription : contact@livringstone.com / 07 63 69 70 80

MARDI 17 OCTOBRE

Cérémonie

RÉCOMPENSES AUX BACHELIERS BRYARDS MÉRITANTS 2023

Horaires : à 20h

Lieu : salon d'Honneur à l'Hôtel de ville

Service jeunesse et sport :

jeunesseetsport@bry94.fr

MERCREDI 18 OCTOBRE

Médiathèque

MALLE AUX HISTOIRES (3-6 ANS)

Horaires : de 16h à 16h30

Lieu : Médiathèque Jules Verne

Sur réservation à partir du 3 octobre mediatheque@bry94.fr

Seniors

CABARET DU BOUT DES PRÉS

Déjeuner spectacle au Cabaret de Cernay-la-Ville, suivi d'un après-midi dansant



JEUDI 19 OCTOBRE

Café philo

« LE DÉSIR EST-IL NÉCESSAIRE POUR VIVRE ? »

Débat philosophique.

Horaires : de 19h à 21h

Lieu : Salle de la Garenne www.bryphilo.com

JEUDI 19 OCTOBRE

Vie locale

PERMANENCES DES CRÉATEURS D'ENTREPRISES

Horaires : en fonction des rendez-vous

Lieu : petite salle située rue Félix Faure

Inscriptions auprès du service Vie économique et associative par téléphone au 01 45 16 68 00 ou par courriel à vie-economique-associative@bry94.fr

VENDREDI 20 OCTOBRE

Visite théâtralisée

SOCIÉTÉ HISTORIQUE NOGENT LE PERREUX BRY

Plongez dans le Paris de la fin du XV^e siècle, autour de l'île de la Cité, avec 2 conférencières comédiennes, lors de la visite théâtralisée intitulée " C'estoît Paris ! "

Horaires : de 15h à 16h30

Lieu : Médiathèque Jules Verne

Tarif : 15 € adhérents / ouvertes aux non-adhérents en fonction des places disponibles

Inscription : 01 43 24 19 51

SAMEDI 21 OCTOBRE

Médiathèque

MALLE AUX HISTOIRES (3-6 ANS)

Horaires : de 10h à 10h30

Lieu : Médiathèque Jules Verne

Sur réservation à partir du 3 octobre mediatheque@bry94.fr

SAMEDI 21 & DIMANCHE 22 OCTOBRE

Conservatoire

FÊTE SES 20 ANS !

Portes ouvertes, concerts des professeurs, concerts des élèves, exposition.

Horaires : 9h à 18h

Lieu : Conservatoire

Réservation : 01 48 81 34 14 à partir du 2 octobre



De vous à nous

Vous êtes nombreux à poser des questions sur votre ville par courrier, téléphone, courriel ou lors de rencontres. On vous répond.

“ *Quelles permanences sont proposées en mairie ?* ”

✉ *Sophie J.*

Notre réponse :

Les différentes permanences en mairie sont :

Avocat : tous les samedis, sur rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie

Conciliateur de justice : tous les 2^e et 4^e vendredis du mois, sur rendez-vous : www.conciliateurs.fr

Assistante sociale : les rendez-vous se prennent à l'Espace des solidarités du Perreux. L'accueil est assuré à la mairie de Bry
Ecrivain public : tous les mardis de 14h à 16h, sur rendez-vous auprès du service social

Création d'entreprises : une fois par mois, sur rendez-vous auprès du service Vie économique

Petite enfance : tous les 1^{ers} mardis à 14h, sur rendez-vous auprès de la maison de la petite enfance



CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) : tous les 2^e et 4^e mardi du mois, sur rendez-vous auprès du service urbanisme

Conseiller numérique : sur rendez-vous auprès du service social

Info énergie : tous les 1^{ers} samedis du mois sur rendez-vous au 01 42 87 99 44 ■

“ *Quel est le délai pour faire un renouvellement de passeport ou de carte nationale d'identité ?* ”

✉ *Marguerite V.*

Notre réponse :

Afin d'obtenir son passeport ou sa carte nationale d'identité, il est conseillé de prendre rendez-vous très rapidement.

Les délais de prise de rendez-vous et de production sont très longs ; il faut compter 5 mois environ.

N'hésitez pas à bien anticiper votre demande. ■



PHARMACIES DE GARDE*

Dimanche 1^{er} octobre Grande pharmacie du rond-point

7 boulevard Raymond Poincaré
94170 Le Perreux-sur-Marne
01 43 24 41 54

Dimanche 8 octobre Pharmacie de Bry

25 Grande rue Charles de Gaulle
94360 Bry-sur-Marne
09 53 41 29 68

Dimanche 15 octobre Pharmacie du pont de Bry

244 avenue pierre brossollette
94170 Le Perreux-sur-Marne
01 43 24 05 55

Dimanche 22 octobre Pharmacie

102 Grande rue Charles de Gaulle
94130 Nogent-sur-Marne
01 48 73 02 94

Dimanche 29 octobre Pharmacie du pont de Bry

244 avenue Pierre Brossolette
94170 Le Perreux-sur-Marne
01 43 24 05 55

*Sous réserve de modifications de dernière minute.
Retrouvez toutes les gardes en temps réel sur monpharmacien-idf.fr

Pour les gardes de nuit (après 20 h) : se renseigner au commissariat de Nogent. Tél : 01 45 14 82 00.

Besoin d'un conseil
conjugal, d'urbanisme etc.
Retrouvez l'ensemble des
permanences de la mairie sur
brysurmarne.fr

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Bienvenue à Rose Zeghli Montariol, Milann Dominguez Sangaré, Valentin Vennin, Asma Boukhedid, Anayah Diwa, Ambre Ray, Aurore Thauvin, Romy Paré, Kevin Nguyen, Sterna Amram, Maëllis Gary, Ella Bendjabeur, Emma Boidevaix, Oscar Papelier.

Mariages

Toutes nos félicitations à Léa Demier et Julien Presotto, Sharmili Rajarathina et Antoine Petit, Lamia Akriche et Arezki Sadallah, Iness Belhadef et Simon Theret, Estelle Valente et Nicolas Marjanovic, Eden Dukan et Ilan El Harrar, Comb'l'Arлие Mynnyngou et Ismaël Boussim.

Décès

Toutes nos condoléances pour le décès de Fernando Rocha Gameiro, Richard Sotto, André Fouéré.

inscription alerte SMS

Complétez le formulaire sur brysurmarne.fr et faites-le parvenir à la Police municipale (sur place ou par voie postale).



Une petite annonce
à faire passer pour de
l'aide à la personne ?

Espace emploi

Rez-de-chaussée du bâtiment administratif
Rue Félix Faure
Tél. : 01 84 23 53 49
mail : emploi-bry@pemb.fr
www : brysurmarne.fr

NUMÉROS UTILES

Urgences

112

(numéro européen)

Urgences médicales

Samu - Sami

15

Police municipale

01 45 16 68 22

Police

17

Sapeurs-pompiers

18

N° Violences femmes info

3919

N° Enfance en danger

119

N° national canicule

0 800 06 66 66

Personnes fragiles ou isolées Service social

01 45 16 68 00

Vous ne recevez pas la Vie à Bry ?

01 45 16 68 00

**Emballages
& papiers**
Tous les
jeudis matin

**Déchets
verts**
Tous les
mercredis
après-midi

**Déchets
ménagers**
2, 3 ou 4 fois
selon les
secteurs*

**Encombrants
Collectifs**
1 vendredi /2
selon secteurs*
Individuels
sur rendez-vous
au 01 48 71 59 13
(n° vert)

Déchèterie
Noisy-le-Grand
9 rue de la Plaine
Tous les jours
sauf jeudi**

* Retrouvez les secteurs sur parisestmarnebois.fr

** Retrouvez les horaires sur noisylegrand.fr



VILLE DE BRY-SUR-MARNE
Moult viel que Paris

Christophe SEGURA / MAREU Production en accord avec Prima PRODUCTION, IMAO, ISC 7 et SOAGUE 7
Pactevant

HÉLÈNE DEGY PIERRE HÉLIE BRICE HILLAIRET ÉTIENNE LAUNAY BERNARD MALAKA FLORENCE MULLER OU RAPHAËLINE GOUPILLEAU

LA GRANDE MUSIQUE

DE STÉPHANE GUÉRIN

MISE EN SCÈNE SALOMÉ VILLIERS

★★★★★ LA PRESSE UNANIME ★★★★★

« Une aventure à la fois drôle et sentimentale »

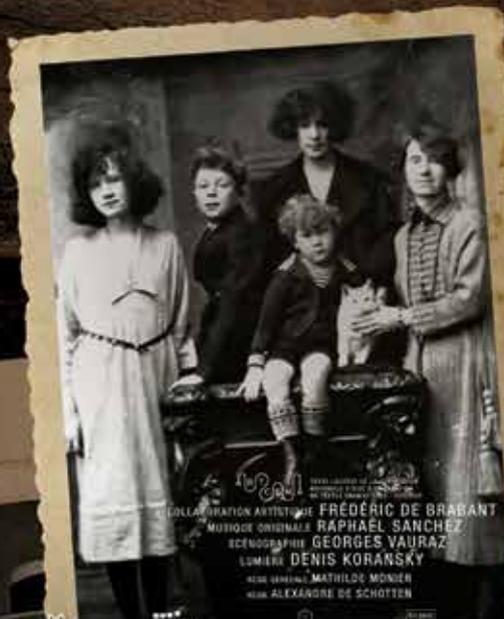
L'HUMANITÉ

« Formidable »
LA CROIX

« Une histoire
captivante »
WEB THÉÂTRE

« Une écriture
incisive »
LE PARISIEN

« Bouleversant »
L'ŒIL D'OLIVIER



©2023 - Ville de Bry-sur-Marne - PARIS94-0-2021-00428

SAMEDI 18 NOVEMBRE À 20H30

Billetterie en ligne sur le site brysurmarne.fr

Ouverture de la billetterie les jours de spectacle, à partir de 18h

Renseignements à theatre@bry94.fr ou au 01 45 16 68 10

Théâtre
de Bry-sur-Marne